



JEUDI 13 OCTOBRE 2016

PAR COURRIEL

E-2016-1199

INSTALLATION D'UN PLAFOND ACOUSTIQUE - ÉCOLE RIVIÈRE-DES-QUINZE DE NOTRE-DAME-DU-NORD

Suite à l'appel d'offres sur invitation et à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSRM-1617-02**, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour l'installation d'un plafond acoustique à l'école Rivière-des-Quinze à l'entreprise Serge Rénovation (9072-0848 Québec inc.) au montant de 30651,40 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.



Pierre Rivard, président



Josée Pelchat, secrétaire générale